

Le domaine gallo-romain du Mane-Vechen en Plouhinec (Morbihan)

P. ANDRE
G. BERNIER
R. BERTRAND

Nous commençons dans ce numéro de notre revue la publication des premiers résultats de nos recherches au **Mane-Vechen**, en Plouhinec, (Morbihan). Cette publication et ces recherches sont le fruit d'un travail d'équipe ; les conditions dans lesquelles ce travail fut entrepris et poursuivi méritent d'être tout d'abord rappelées.

Le **Mane-Vechen**, vaste lande inculte qui s'étend sur la rive occidentale de la rivière d'Etel, avait, avant le début de nos travaux, attiré à plusieurs reprises l'attention des chercheurs : en 1929, des substructions y avaient été signalées ; peu avant la seconde guerre mondiale, l'archéologue morbihannais Z. Le Rouzic et son gendre, M. Jacq, conservateur au musée de Carnac, avaient ramassé au bord de la falaise des tuiles et un fragment de tuyau en plomb qui figurent aujourd'hui dans les collections du musée J. Miln à Carnac. En 1966-67, M. Bernier attira l'attention sur ce site en mettant au jour, en compagnie de M. Rannou, une portion de salle située en bordure immédiate de la mer, et riche en éléments décoratifs. En 1970, la perspective d'une opération immobilière, devant transformer cette lande en lotissement, rendit nécessaires et urgentes des recherches plus approfondies.

Ces recherches se sont déroulées de 1970 à 1972 avec l'accord de M. le Directeur de la circonscription de Bretagne des Antiquités historiques, pour les sondages, et du ministère des Affaires Culturelles pour la campagne de fouilles. L'intérêt de ce site, révélé par nos recherches, a incité l'Etat à acheter à la propriétaire une portion de 6 000 m² de la parcelle menacée par les travaux de lotissement, ce qui permettra de poursuivre en toute tranquillité l'exploration d'une partie du site.

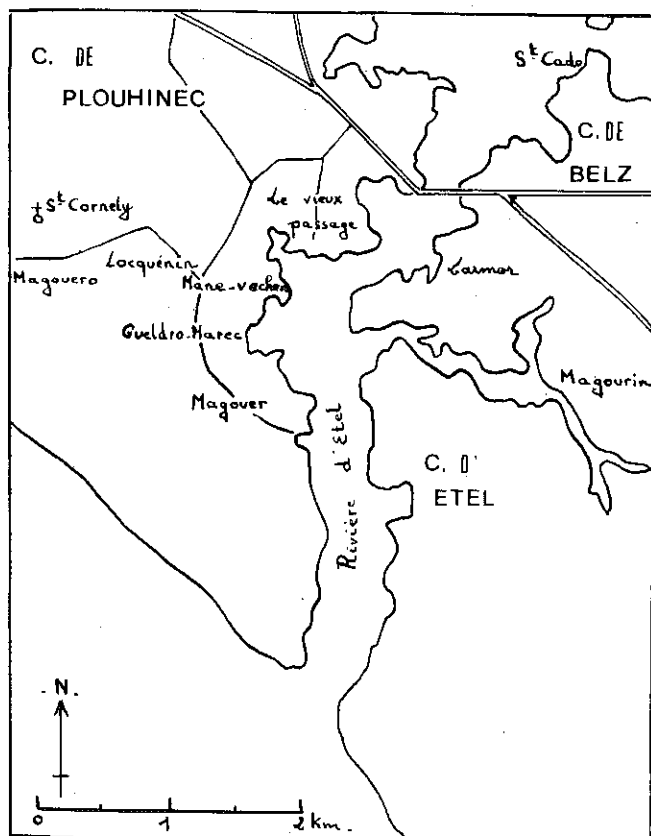
Déjà, les résultats acquis sont prometteurs. On verra plus en détail dans la suite des articles, la description des différents bâtiments du domaine gallo-romain, reconnus à ce jour ; l'abondance et la variété des décors peints et figurés permettra d'évoquer un aspect particulier des villae gallo-romaines. Enfin l'étude numismatique s'attachera notamment à relater les circonstances dans lesquelles les signataires de cet article y ont exhumé un dépôt monétaire de près de 14000 unités, réparti entre deux jarres, et enfoui à la fin du III^e siècle. Il est actuellement étudié à Paris par M. PETIT, qui était précédemment agent technique auprès de la circonscription des Antiquités Historiques de Bretagne.

I. HISTORIQUE ET TOPONYMIE

Les abords de la rivière d'Etel ont révélé de nombreux vestiges d'une occupation ancienne qui témoignent de l'importance humaine de ce bras de mer, ramifié à l'extrême et faisant sentir loin dans les terres l'action du flux et du reflux. Au littoral rectiligne, étirant sur des kilomètres de mornes et désertes étendues sableuses, s'oppose ici le dessin sinueux des caps et promontoires enserrant des criques modestes. Certains secteurs semblent avoir exercé une attirance particulière sur les hommes, au cours de l'histoire.

A 500 mètres au Nord-Est du « Mane-Vechen », le « Vieux-Passage » en est un exemple. A l'endroit le plus étroit de la rivière, existait, lors de l'Indépendance gaule, un établissement fortifié décrit par M. Wheeler dans son étude des « éperons barrés » (1). Ce site du « Koh-Kastell » servait au Moyen-Age d'embarcadere pour la traversée du bras de mer : cette fonction semble attestée par une mention du Cartulaire de Quimperlé (2). La charte C VIII est en effet signée par **Saluden an Trethur** (« le passeur »), indication intéressante sur le maintien de cette fonction en ce lieu du Vieux-Passage, à la fin du XI^e siècle.

Les vestiges gallo-romains découverts en cette région, que limitent à l'Ouest l'estuaire du Blavet, et à l'Est la Rivière d'Etel, témoignent d'une assez forte densité de population (PL. I, 1). Ce fut une des raisons incitant certains chercheurs à situer ici l'emplacement de l'agglomération mentionnée sous le nom de « **VINDANA-PORTUS** » dans les tables de Ptolémée (3). Sans revenir sur les problèmes posés par cette localisation, nous pouvons cependant remarquer que l'archéologie a mis au jour deux sites particulièrement riches, qui suggèrent l'existence d'une installation importante, peut-



être un de ces ports évoqués par César (III-8-1) : « Sur une côte exposée aux fureurs de l'Océan, et découverte, il n'y a que peu de ports ».

L'un de ces sites est celui de NOSTANG, au point le plus reculé de la rivière d'Etel, où un système d'établissements fortifiés et des vestiges divers, dont une villa richement décorée, ont été mis au jour, à la fin du siècle dernier (4).

La région de Gâvres-Port-Louis a, d'autre part, fourni une impressionnante liste de dépôts monétaires qui témoigne de l'importance de ce site à l'embouchure du Blavet.

Port-Louis et Nostang étaient desservis par la même voie qui se rattachait, au Sud-Ouest de Landévant, à la grande voie du littoral Sud de l'Armorique (5).

La toponymie n'a pas retenu le nom de Vindana-Portus : cependant, d'autres toponymes complètent les indications fournies par l'archéologie. Près de la chapelle St-Cornély, en Plouhinec, s'élève le village du « Magouero » (« les murs » en breton), terme qui désigne parfois des ruines antérieures à l'occupation bretonne et qui, issu de « Maceriae », correspond à « Maizières » en français. Un autre village du même nom, « Magouer », existe au Sud du « Mane-Vechen », tandis que « Le Magourin », dans la commune de Belz, correspondrait, selon les éditeurs du Cartulaire de Quimperlé (6), à la *Villa romanorum* de la charte C III.

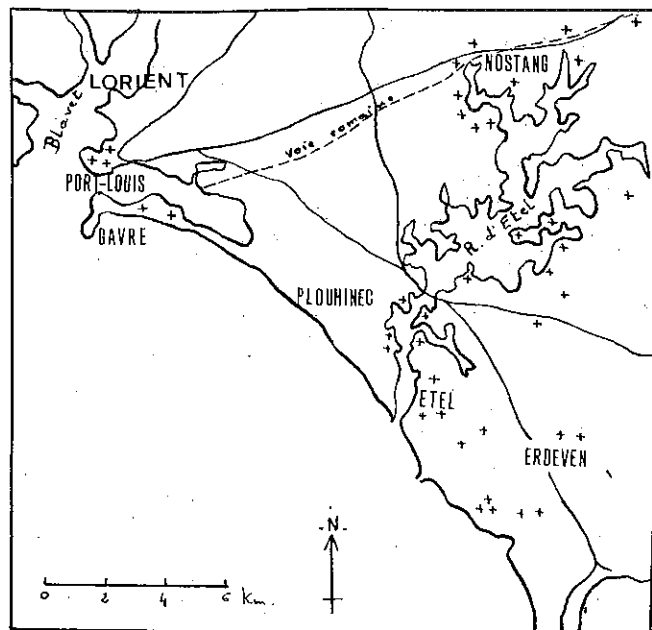
Mané-Vechen faisait partie de la seigneurie du Gueldro-Marec, siège de la Vicomté de Plouhinec, qui appartenait aux Rohan-Guéméné avant leur faillite scandaleuse sous Louis XVI. Locquénil, paroisse dont dépend le Gueldro-Marec a une origine monastique : elle fut donnée par le duc Alain IV à l'abbaye Sainte-Croix de Quimperlé en 1085-1087. C'était une annexe au prieuré de Saint-Cado. Elle a pour éponyme (selon les éditeurs du Cartulaire) Saint-Guénin, évêque de Vannes au VII^e siècle. La charte C VIII « De tribu Sancti Guinnini » montre que l'établissement portait le nom de « Tribus », qui n'a pas forcément le sens de «-village» comme le disent les éditeurs. En effet, les chartes XXXIV (p 171), XXXVI (p. 174), et XXXVII (p. 175) montrent que ce mot peut désigner un monastère (Landujen, en Duault, par exemple, avec un cimetière). Le composé Locquénil est sans doute postérieur à la donation. Les fondations de l'actuelle église paroissiale comprennent des éléments de murs en épis qui pourraient remonter au XI^e siècle (7). Le mot « Tribus », anciennement « Treb », puis « Trev » en breton désigne une subdivision de la paroisse qui peut être ancienne puisqu'il y en avait dès le VI^e siècle (8). Dans le Morbihan quatre trèves sont devenues des communes. Dans le cas du « Tribus Guinnini » de la charte C VIII, il est difficile d'affirmer qu'il y avait autre chose qu'une chapelle tréviale avant la donation du duc Alain à Saint-Cado. L'éponyme a donné son nom à une commune du Morbihan dont l'ancienneté semble assurée par l'absence de tout préfixe devant le nom de l'évêque.

(A suivre)

P. ANDRE, Salarun, THEIX

G. BERNIER, 6, rue C. Bernon, RENNES

R. BERTRAND, 4, av. de la Marne, LORIENT



- (1) M. Wheeler and Richardson : Hills-forts of northern France. Oxford, 1957.
Morbihan, Plouhinec. Ce site a été l'objet l'an dernier d'une mesure de classement.
- (2) Berthou et Maitre : Le Cartulaire de Quimperlé.
- (3) A. Grenier ; Manuel...II, p. 513 sqq. R. Couffon : Bull. mem. soc. ém. des C.D.N., LXXIII, 1942, p. 21 sqq, situait le *Flumen Herius* du même Ptolémée à l'embouchure de la Rivière d'Etel et Vindana-Portus dans la région de Plovan (Finistère). Sur l'ensemble de ce problème : P. Merlat ; R.E. Pauly-Wissowa. Art. Vindana-Portus, col. 2208-2210.
- (4) A. Millon : La station romaine de Nostang et les fouilles de la villa gallo-romaine de Kerfrezec (Morbihan). Bull. arch. Assoc. bret., 1898, p. 9-19 (1 pl.), et Bull. mem. Soc. archéol. I et V, XXVI, 1897, p. 267 sqq.
- (5) Cette voie a été étudiée par L. Marillie lors de ses recherches destinées à l'établissement de la « *Forma Orbis romani* ». Bull. Soc. Polym. Mhan 1929 (voie no 13, p. 53-54), complétée par L. Buffet, id. 1949-50, p. 50 sqq.
- (6) Berthou et Maitre, op. cit., p. 258.
- (7) En Août 1970, un propriétaire voisin de l'église de Locquénil a trouvé, en creusant un puits, des squelettes dont les pieds étaient tournés vers l'Est. Sur les trois reconnus, deux étaient superposés. A leur tête, des fragments de tuiles romaines étaient utilisées en réemploi. Non loin de là, enfin, étaient trouvés des tessons de poterie onctueuse.
- (8) M. PLANIOL, Histoire des Institutions de la Bretagne, Rennes, 1953. T.I., p. 236-237.